

DECHARGE

Nous soussignés, SEBORG ROBERT..... directeur de l'école primaire publique de Bantogdo « A », SOBE Adama....., directeur de l'école primaire publique de Bantogdo « B », Souili Alphonse....., et respectivement les présidents APE de l'école Bantogdo « A » et « B », Souli Michel..... présidente AME de l'école Bantogdo « B », **reconnaissons** avoir reçu des mains du couple SOUILI François et Française, répondant de l'Association **Sous le Manguier (ASLM)** :

1. Deux (02) grosses marmites n°30 avec couvercles ;
 2. Deux (02) grandes cuvettes
 3. Une (01) cuvette moyenne ;
 4. Une (01) casserole avec couvercle ;
 4. Deux (02) grandes écumoirs ;
 5. Cent (100) livres de lectures CE2 « Karim et Aïssa » en attendant cinquante (50) autres ;
 6. La somme de dix mille (10 000) francs comme contribution au transport
 6. La somme de quarante mille (40 000) francs pour l'achat de deux futs pour conserver les céréales ;
 7. la somme de trois cents mille (300 000) francs comme appui aux activités rémunératrices de revenus (AGR) des Mères éducatrices de l'école Bantogdo « B »
- En foi de quoi, nous lui délivrons ce document pour servir de pièce justificative.

Ouagadougou le 27 octobre 2024

Le directeur de Bantogdo « A »
SEBORG ROBERT

Le président APE de l'école « A »

Souli Michel



La présidente AME de l'école « B »

NAHESE Martine

Le directeur de Bantogdo « B »

SOBE Adama

Le président APE de l'école « B »

Souli Alphonse